

Intitulé de l'UE	Activités d'intégration professionnelle B
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en enseignement section 3 MTN - BA1

Responsable(s)	Heures	Période
Olivier MAES	20	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Séminaires de pratique professionnelle	20h	

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Séminaires de pratique professionnelle : 6h de théorie, 14h d'autonomie

Langue d'enseignement
Séminaires de pratique professionnelle : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ◦ Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ◦ Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ◦ Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante • les compétences du praticien réflexif <ul style="list-style-type: none"> ◦ Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Objectifs de développement durable
Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Acquis d'apprentissage en termes de connaissances

- Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de...
- identifier, comparer et expliquer des gestes professionnels associés à l'enseignement ;
- découvrir et expliquer des grilles d'observation de la pratique professionnelle enseignante validées par la recherche

Acquis d'apprentissage en termes d'aptitudes

- Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de...
- analyser des pratiques professionnelles, à l'aide de grilles d'observation, en recourant à la vidéoscopie et aux médias culturels (extraits de films).

Contenu de l'AA Séminaires de pratique professionnelle

Cette AA abordera :

- la base méthodologique de l'observation de pratiques professionnelles enseignantes ;
- les invariants qui structurent le processus de conduite de la classe ;
- des gestes professionnels en enseignement ;
- la découverte et l'utilisation d'une grille d'analyse des gestes professionnels (validée par la recherche) ;
- l'analyse de pratiques professionnelles enseignantes (en recourant à la vidéoscopie et/ ou aux médias culturels).

Méthodes d'enseignement

Séminaires de pratique professionnelle : cours magistral, Exercices dirigés et travaux pratiques

Supports

Séminaires de pratique professionnelle : syllabus, notes de cours, Diapositives, transparents, portefeuille de lecture, livre, revues, outils,...

Ressources bibliographiques de l'AA Séminaires de pratique professionnelle

- Support de chaque séance (diapositives du cours) au format PDF ;
- Portefeuille de lecture (contenant les articles offrant des ressources complémentaires aux supports de cours).

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Séminaires de pratique professionnelle : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Séminaires de pratique professionnelle :

1ère session : L'évaluation consistera en un examen écrit, composé de questions fermées de type questions à choix multiples (sélection d'une réponse parmi plusieurs propositions) et/ou vrai/faux.

2e session : idem

Année académique : **2023 - 2024**